This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Vie
de
J. J. Rousseau.

VR5.
D.
ANE

UVic. 101. I 11

VR5. D. ANE

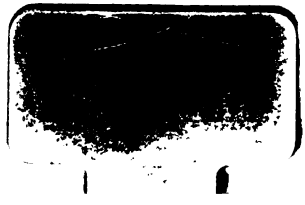

ANECDOTES

POUR SERVIR A LA VIE

DE

J. J. ROUSSEAU.

SUITE

DU SUPPLÉMENT

A SES ŒUVRES.

A AMSTERDAM,

Et à LAUSANNE chez F. GRASSET & Comp.

M. DCC. LXXIX.

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
15 MAR 1960
OF OXFORD
LIBRARY

ANECDOTES

POUR SERVIR A LA VIE

DE

J. J. ROUSSEAU.

JEAN-JACQUES ROUSSEAU, citoyen de Geneve, avoit deſſein depuis quelque tems de quitter Paris; il a cédé aux inſtances de l'amitié, & s'eſt établi ſur la fin de Mai dernier dans une petite maiſon qui appartient à M. le marquis *de Girardin*, ſeigneur d'Ermenonville, & ſituée très-près du château. Il eut jeudi dernier, 2 Juillet, à neuf heures du matin, en revenant de la promenade, une attaque d'apoplexie qui dura deux heures & demie, & dont il mourut.

Les honneurs funebres lui furent rendus par M. le marquis *de Girardin*; ſon corps, après avoir été embaumé & renfermé dans un cercueil de

plomb, fut inhumé le ſamedi ſuivant quatre du même mois, dans l'enceinte du parc d'Ermenonville, ſur l'iſle dite des Peupliers, au milieu de la piece d'eau appellée le petit Lac, & ſituée au midi du château, ſous une tombe décorée & élevée d'environ ſix pieds. Il eſt né le 28 Juin 1712.

La diverſité des récits ſur les circonſtances de la mort de J. J. Rouſſeau, auxquels donnent lieu les différentes expreſſions dont ſe ſont ſervis quelques papiers publics, nous a engagé à fixer enfin l'opinion générale: en conſéquence, nous nous ſommes procurés & nous avons actuellement entre les mains un extrait des minutes du greffe du bailliage & vicomté d'Ermenonville, daté du vendredi trois du courant. Il porte que ſur le réquiſitoire du procureur fiſcal, Me. Louis Blondel, lieutenant du bailliage, aſſiſté du procureur fiſcal & d'un huiſſier, s'eſt tranſporté en la demeure du ſieur J. J. Rouſſeau pour y conſtater ſon genre de mort; qu'à cet effet, il a fait comparoître les perſonnes des ſieurs Gilles-Caſimir *Chemu*, maître en chirurgie, demeurant à Ermenonville, & Simon *Bouret* auſſi maître en chirurgie, demeurant à Montagny; & après avoir

pris & reçu d'eux le ſerment en tel cas requis ſous lequel ils ont juré de bien & de fidellement ſe comporter en la viſite dont il s'agit, *après viſite faite du corps & l'avoir vu & examiné dans ſon entier, qu'ils ont tous deux rapporté d'une commune voix que le dit ſieur Rouſſeau eſt mort d'une apoplexie ſéreuſe, ce qu'ils ont affirmé véritable*, &c.

Nous avons avancé ci-devant que cet homme célebre avoit depuis longtems le deſir de quitter Paris pour ſe retirer à la campagne. Ceux de nos lecteurs qui ont éprouvé quelqu'enthouſiaſme à la lecture des ouvrages de ce grand homme nous ſauront gré, ſans doute, de leur donner les motifs de cette retraite. Nous ſavions de ſon vivant que, forcé par différentes circonſtances de ne plus copier de muſique, ſon modique revenu avoit peine à ſuffire aux frais de ſa conſommation: mais nous ignorions juſqu'à quel degré ſa fortune étoit bornée.

Nous avons actuellement entre les mains un mémoire écrit en entier de ſa main & ſigné de lui, daté du mois de Février 1777, dont nous croyons devoir donner un extrait.

" Ma femme eſt malade depuis longtems, & » le progrès de ſon mal qui la met hors d'état » de ſoigner ſon petit ménage, lui rend les ſoins » d'autrui néceſſaires à elle-même, quand elle » eſt forcée à garder ſon lit. Je l'ai juſqu'ici gar- » dée & ſoignée dans toutes ſes maladies; la » vieilleſſe ne me permet plus le même ſervice. » D'ailleurs, le ménage, tout petit qu'il eſt, ne » ſe fait pas tout ſeul; il faut ſe pourvoir au » dehors des choſes néceſſaires à la ſubſiſtance » & les préparer; il faut maintenir la propreté » (1) dans la maiſon. Ne pouvant remplir ſeul » tous ces ſoins, j'ai été forcé, pour y pourvoir, » d'eſſayer de donner une ſervante à ma femme. » Dix mois d'expérience m'ont fait ſentir l'in- » ſuffiſance & les inconvéniens inévitables & in- » tolérables de cette reſſource dans une poſition » pareille à la nôtre. Réduits à vivre abſolu- » ment ſeuls, & néanmoins hors d'état de nous » paſſer du ſervice d'autrui, il ne nous reſte » dans les infirmités & l'abandon qu'un ſeul

(1) Il eſt écrit en note à cet endroit : " Mon incon- » cevable ſituation dont perſonne n'a d'idée, pas même » ceux qui m'y ont réduit, me force d'entrer dans ces » détails ".

„ moyen de ſoutenir nos vieux jours : c'eſt de
„ trouver quelqu'aſyle où nous puiſſions ſubſiſter
„ à nos frais, mais exemts d'un travail qui dé-
„ ſormais paſſe nos forces, & de détails & de
„ ſoins dont nous ne ſommes plus capables. Du
„ reſte, de quelque façon qu'on me traite, qu'on
„ me tienne en clôture formelle ou en appa-
„ rente liberté, dans un hôpital ou dans un dé-
„ ſert, avec des gens doux ou durs, faux ou
„ francs, (de ceux-ci il en eſt encore) je con-
„ ſens à tout, pourvu qu'on rende à ma femme
„ les ſoins que ſon état exige, & qu'on me
„ donne le couvert, le vêtement le plus ſimple
„ & la nourriture la plus ſobre juſqu'à la fin de
„ mes jours, ſans que je ſois plus obligé de
„ me mêler de rien. Nous donnerons pour cela
„ ce que nous pouvons avoir d'argent, d'effets
„ & de rentes, & j'ai lieu d'eſpérer que cela
„ pourra ſuffire dans des provinces où les den-
„ rées ſont à bon marché, & dans des maiſons
„ deſtinées à cet uſage, où les reſſources de l'é-
„ conomie ſont connues & pratiquées, ſur-tout
„ en me ſoumettant, comme je fais de bon cœur,
„ à un régime proportionné à mes moyens ".

Nous laiſſons aux gens ſenſibles le ſoin de

répondre à l'objection que ſa pauvreté étoit volontaire. Il paroît au ſurplus, qu'il avoit enfin trouvé ce qui pouvoit lui convenir, lorſque la mort eſt venu le frapper.

Opinion de Jean-Jacques Rouſſeau ſur la Tragédie Grecque.

Quant au rythme, en quoi conſiſte la plus grande force de la muſique, il demande un grand art pour être heureuſement traité dans la vocale. J'ai dit, & je le crois, que les tragédies grecques étoient de vrais opéras. La langue grecque, vraiment harmonieuſe & muſicale, avoit par elle-même un accent mélodieux; il ne falloit qu'y joindre le rythme, pour rendre la déclamation muſicale: ainſi non ſeulement les tragédies, mais toutes les poéſies, étoient néceſſairement chantées. Les poëtes diſoient avec raiſon, *je chante*, au commencement de leurs poëmes, formule que les nôtres ont très-ridiculement conſervée: mais nos langues modernes, production des peuples barbares, n'étant point naturellement muſicales, pas même l'italienne, il faut, quand on veut leur appliquer la muſique, prendre de grandes précautions pour rendre cette union ſupportable, &

pour la rendre assez naturelle dans la musique imitative pour faire illusion au théâtre: mais de quelque façon qu'on s'y prenne, on ne parviendra jamais à persuader à l'auditeur que le chant qu'il entend n'est que de la parole; & si l'on y pouvoit parvenir, ce ne seroit jamais qu'en fortifiant une des grandes puissances de la musique, qui est le rythme musical, bien différent pour nous du rythme poétique, & qui ne peut s'associer avec lui que très-rarement & très-imparfaitement.

. . . . . .

C'est un grand & beau problème à résoudre, de déterminer jusqu'à quel point on peut faire chanter la langue & parler la musique. C'est d'une bonne solution de ce problème que dépend toute la théorie de la musique dramatique. L'instinct seul a conduit sur ce point les Italiens dans la pratique aussi bien qu'il étoit possible, & les défauts énormes de leurs opéras ne viennent pas d'un mauvais genre de musique, mais d'une mauvaise application d'un bon genre.

Nous pouvons fixer les incertitudes du Public sur l'existence des mémoires de la vie de J. J. Rousseau, soi-disant imprimés, dont on parle de-

puis ſi long-tems, & dont on raconte même différentes circonſtances. Ces mémoires ne ſont imprimés nulle part; mais nous croyons faire plaiſir à nos lecteurs en leur procurant l'écrit qui étoit deſtiné à leur ſervir de préface.

« Je forme une entrepriſe qui n'eut jamais d'exemple, & dont l'exécution n'aura point d'imitateurs. Je veux montrer à mes ſemblables un homme dans toute la vérité de la nature, & cet homme, c'eſt moi.

„ Moi ſeul je ſens mon cœur; & je connois les hommes. Je ne ſuis fait comme aucun de ceux que j'ai vus. J'oſe croire n'être fait comme aucuns de ceux qui exiſtent. Je ne vaux pas mieux ou moins; je ſuis autre. Si la nature a bien ou mal fait de briſer le moûle dans lequel elle m'a jetté, c'eſt ce dont on ne peut juger qu'après m'avoir lu.

« Que la trompette du jugement dernier ſonne quand elle voudra, je viendrai, ce livre à la main, me préſenter devant le Souverain Juge. Je dirai hautement: voilà ce que j'ai fait, ce que j'ai penſé, ce que je fus: j'ai dit le bien & le mal avec la même franchiſe: je n'ai rien tu, rien

déguiſé, rien pallié: je me ſuis montré coupable & vil quand je l'ai été: j'ai montré mon intérieur, comme tu l'as vu toi-même. Etre éternel, raſſemble autour de moi l'innombrable foule de mes ſemblables; qu'ils écoutent mes confeſſions, qu'ils rougiſſent de mes indignités, qu'ils gémiſſent de mes miſeres. Que chacun dévoile à ſon tour ſon cœur au pied de ton trône; & qu'un ſeul te diſe enſuite, s'il l'oſe: *Je fus meilleur que cet homme là* ".

LETTRE

de M. DORAT *aux Auteurs du journal de Paris.*

IL y a ſix ou ſept ans, Meſſieurs, qu'après avoir entendu les mémoires de la vie de J. J. Rouſſeau, j'écrivis la lettre que je vous envoie à une femme digne d'apprécier ce grand homme. Je ne ſais par quel haſard je l'ai retrouvée imprimée dans un papier public. Je vous la fais paſſer telle que je l'ai écrite, & je vous prie de vouloir bien l'inférer dans votre journal.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A trois heures après minuit.

Je rentre chez moi, Madame, ivre de plaiſir & d'admiration; je comptois ſur une ſéance de huit heures, elle en a duré quatorze ou quinze: nous nous ſommes aſſemblés à neuf heures du matin, & nous nous ſéparons à l'inſtant, ſans qu'il y ait eu d'intervalle à la lecture que ceux du repas, dont les inſtans quoique rapides, nous ont encore paru trop longs. Ce ſont les mémoires de ſa vie que Rouſſeau nous a lus. Quel ouvrage! comme il s'y peint, & comme on aime à l'y reconnoître! il y avoue ſes bonnes qualités avec un orgueil bien noble, & ſes défauts avec une franchiſe plus noble encore. Il nous a arraché des larmes par le tableau pathétique de ſes malheurs & de ſes foibleſſes; de la confiance payée d'ingratitude; de tous les orages de ſon cœur ſenſible, tant de fois bleſſé par la main careſſante de l'hypocriſie; ſur-tout de ces paſſions ſi douces, qui plaiſent encore à l'ame qu'elles rendent infortunée. J'ai pleuré de bon cœur, & je me faiſois une volupté ſecrette de vous offrir ces larmes d'attendriſſement, auquel ma ſituation actuelle a peut-être autant de part que ce que j'entendois. Le bon J. J., dans ces mémoires

divins, fait d'une femme qu'il a adorée un portrait ſi enchanteur, ſi aimable d'un coloris ſi frais & ſi tendre, que j'ai cru vous y reconnoître; je jouiſſois de cette délicieuſe reſſemblance, & ce plaiſir étoit pour moi ſeul. Quand on aime, on a mille jouiſſances que les indifférens ne ſoupçonnent même pas, & pour leſquelles les témoins diſparoiſſent.

Mais ne mêlons rien de moi à tout cela, afin de vous intéreſſer davantage. L'écrit dont je vous parle eſt vraiment un chef-d'œuvre de génie, de ſimplicité, de candeur & de courage. Que de géans changés en nains! que d'hommes obſcurs & vertueux, rétablis dans tous leurs droits & vengés à jamais des méchans par le ſeul ſuffrage d'un honnête homme. Tout le monde y eſt nommé. On n'a pas fait le moindre bien à l'auteur qui ne ſoit conſacré dans ſon livre; mais auſſi démaſque-t-il avec la même vérité tous les charlatans dont ce ſiecle abonde.

Je m'étens ſur tout cela, Madame, parce que j'ai lu dans votre ame bienfaiſante, délicate & noble; parce que vous aimez Rouſſeau; parce que vous êtes digne de l'admirer; enfin parce que je me reprocherois de vous cacher une ſeule

des impreſſions douces & honnêtes que mon cœur éprouve. Trois heures ſonnent, & je ne m'arrache qu'avec peine au plaiſir de m'entretenir avec vous; mais je vous ai offert ma premiere & derniere penſée; j'ai entendu la confeſſion d'un ſage; ma journée n'eſt point perdue.

Je ſuis, &c. DORAT.

SENTIMENS

de reconnoiſſance d'une mere, adreſſés à l'ombre de ROUSSEAU, *Citoyen de Geneve.*

PArmi les hommages éclatans que les talens viennent rendre au grand homme qui n'eſt plus, une voix ſimple & naïve ne pourroit-elle s'élever ſans offenſer ſa mémoire; & pour n'avoir pas reçu de la nature une portion de génie dont elle doue les bienfaiteurs de l'humanité, faudroit-il fermer ſon cœur à la douce expreſſion de la reconnoiſſance qu'ils nous ont inſpirée? Non, ce n'eſt pas de toi, ombre aimante de Rouſſeau, que je dois craindre ces rebuts orgueilleux; l'hommage ingénu d'un enfant eût flatté ton ame pure & ſenſible. Tu ne dédaigneras point un foible

tribut, que je te dois à tant de titres, & que j'ai tant de plaiſir à te préſenter. C'eſt toi qui as éclairé mon eſprit en échauffant mon cœur; c'eſt toi qui m'as montré la voie preſque effacée qui devoit me rapprocher de la nature; ta main bienfaiſante l'a ſemée de fleurs, & tu m'as conduite au devoir par la route des plaiſirs.

Hélas! je ne puis me rappeller ſans douleur ces tems, où une mere ſembloit ſe dépouiller des ſentimens les plus chers à ſon ame. Le charme qu'elle éprouvoit à ſerrer contre ſon ſein le fruit de ſa tendreſſe, ſes yeux que la nature rempliſſoit de larmes, pour l'avertir combien un cruel abandon ſeroit contraire à ſes vues, tout lui défendoit vainement de laiſſer échapper de ſes bras l'enfant à qui elle venoit de donner le jour. Quelle eſt donc cette puiſſance barbare qui nous fait agir contre nos intérêts les plus chers, nous fait étouffer les ſentimens les plus tendres, pour ſuivre des exemples cruels dont nous n'avons à recueillir que des remords? Eſt-il bien vrai qu'effrayée de quelques ſujettions légeres qu'il falloit s'impoſer, une mere ait pu ſe réſoudre à livrer ſes enfans à d'avides mercenaires, dont l'ame eſt déja flétrie par le prix qu'elles mettent à des ſoins

inappréciables? Se peut-il qu'elle ne ſe ſoit jamais repréſenté le fruit de ſes tendres amours, eſſuyant les duretés d'une femme ſauvage, qui inſenſible à ſes larmes, ſourde à ſes cris plaintifs, ne lui apporte des ſecours involontaires, que lorſquelle eſt fatiguée de la longueur de ſes gémiſſemens; qui comptant pour rien les maux qui, ſans ôter la vie, la rendent inſupportable, ne ſe croit point reſponſable des infirmités dont le malheureux peut être aſſailli dans un âge plus avancé, lorſqu'éloigné de ſes regards, elle aura oublié qu'il fut un jour nourri de ſa propre ſubſtance?

Pauvres enfans! que votre deſtinée étoit malheureuſe, avant que vous euſſiez trouvé un défenſeur! Mais la nature, en mere tendre, n'a pu ſouffrir plus long-tems que tous ſes bienfaits demeuraſſent inutiles: elle a pris ſoin de former de ſes dons les plus précieux un homme qui pût nous faire entendre ſes reproches & ſes ordres; ſa voix eſt enfin deſcendue dans nos cœurs, elle nous a demandé grace pour l'innocent que nous portons dans notre ſein; la tendreſſe maternelle s'eſt éveillée à ſes juſtes plaintes; elle a ouvert ſes tréſors, & étonnée de ſes richeſſes, elle a ſenti le beſoin d'en jouir.

Donner

Donner l'exiſtence eſt devenu trop peu pour une mere. Elle veut, en allaitant ſon enfant, lui donner cette premiere preuve, que ſes jours lui deviendront plus chers que les ſiens. Elle le prend dans ſes bras, ſes yeux ne s'attachent ſur lui que pour ne le plus quitter; elle ſe plaît à interpréter ſes deſirs, en lui donnant ce que la nature lui a confié pour la conſervation de ſes jours.

Ses premiers beſoins étant ſatisfaits, elle jette ſur lui des regards encore plus touchans; elle ne tremble plus de s'en voir ſéparée que par la parque inhumaine; car ſans elle, qu'auroit-elle à redouter? Quel œil plus vigilant & plus attentif que celui d'une mere? Il ſemble, dans ces délicieux inſtans, que tous ſes ſens ne lui ont été donnés que pour veiller à ſon ouvrage.

Loin d'elle à jamais ces liens cruels qui enlevent aux enfans le libre uſage de leurs facultés naiſſantes, arrêtent toutes leurs fonctions, tous leurs développemens, & dès leur entrée dans la vie, travaillent à détruire tous les avantages qui devoient la leur faire chérir.

Quel ſpectacle bien plus ſatisfaiſant pour elle de les voir ſe livrer à tous les mouvemens que leur preſcrit la nature, de lire ſur leur front une douce joie qui ſe répand ſur tous ceux qui les

obſervent! Leurs mouvemens ont retrouvé les graces qu'ils avoient perdues. La gaieté eſt peinte ſur leur viſage. La franchiſe, fille de la liberté, brille dans tous leurs traits. Leurs careſſes, leur langage, tout annonce l'heureuſe diſpoſition de leurs organes. Quel plaiſir de les voir occupés dans des jeux à montrer leur ſoupleſſe! Il ſemble qu'ils lui diſent: *Nous avons remporté une victoire: c'eſt à Rouſſeau que nous conſacrons nos plaiſirs; ce ſont des fêtes pour honorer ſa mémoire.*

O tendre & généreux libérateur de ce petit peuple, toi qui lui as ôté ſes chaines, & de l'eſclavage l'as fait paſſer à un heureux état de liberté; c'eſt avec lui que je viens t'offrir ce tribut de reconnoiſſance; c'eſt par ſes mains pures que je viens brûler de l'encens ſur ta tombe & la couvrir de fleurs!

Si tout ce qui déforme la belle nature, tout ce qui étouffe les ſentimens de pitié & de tendreſſe, eſt proſcrit déſormais par les races futures; ſi les familles deviennent plus unies; ſi les enfans aiment davantage ceux à qui ils doivent plus que le jour; ſi les unions deviennent plus douces par le ſpectacle d'une mere entourée de ſes enfans, c'eſt à toi, Rouſſeau, que l'humanité doit tous ces bienfaits.

RÉFLEXIONS

CRITIQUES

SUR

J. J. ROUSSEAU

ET SES OUVRAGES,

Extraites du mercure de France, 5 Octobre 1778.

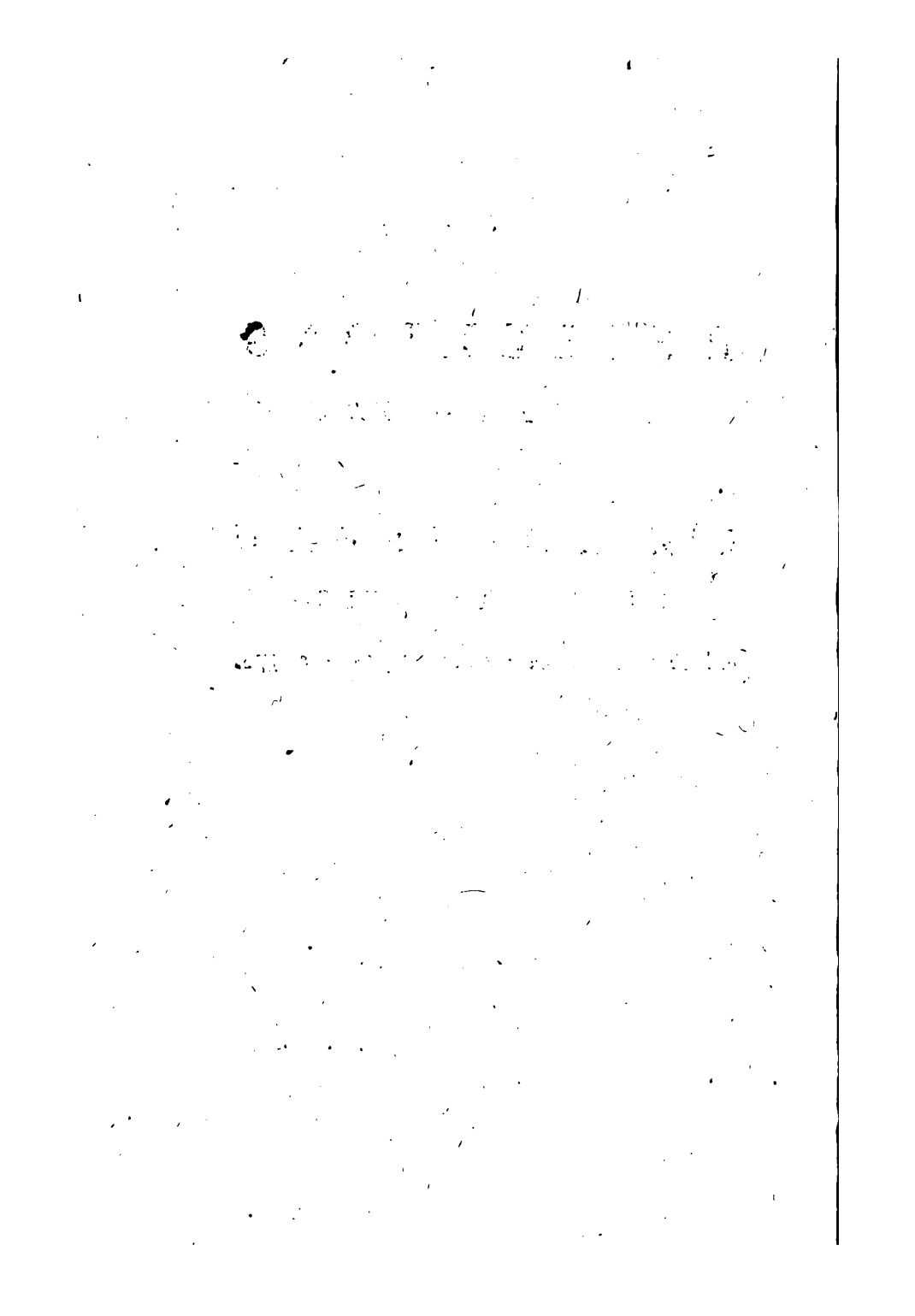

RÉFLEXIONS CRITIQUES

SUR

J. J. ROUSSEAU

ET SES OUVRAGES,

Extraites du mercure de France, 5 Octobre 1778.

CE ſeroit une choſe également curieuſe & intéreſſante de ſuivre, dans tout le cours de la vie de Rouſſeau, les rapports de ſon caractere avec ſes ouvrages; d'étudier à la fois l'homme & l'écrivain; d'obſerver à quel point l'humeur & la miſanthropie de l'un a pu influer ſur le ſtyle de l'autre, & combien cette ſenſibilité d'imagination qui, dans la conduite, fait ſi ſouvent reſſembler l'homme à un enfant, ſert à l'élever au-deſſus des autres hommes dans ſes écrits. C'eſt ſous ce point de vue que le philoſophe ſe plaît à étudier les perſonnages extraordinaires, & s'il préfere cette recherche inſtructive à la pompe menſongere du panégyrique, ce n'eſt pas que la louange lui ſoit importune,

c'eſt que la vérité lui eſt chere. S'il veut être le juge des hommes célebres, ce n'eſt pas pour en être le détracteur; c'eſt pour apprendre à connoître l'humanité, qu'il faut ſur-tout obſerver dans ce qu'elle a produit de grand. Ce n'eſt pas par un ſentiment d'orgueil ou d'envie qu'il obſerve les fautes & les foibleſſes, c'eſt au contraire pour en montrer la cauſe & l'excuſe; & le réſultat de cet examen, qui fait voir le bien & le mal, nés tous deux de la même ſource, eſt une leçon d'indulgence.

Mais quand on ſeroit ſûr d'être exactement inſtruits des faits, & de ne rien donner à l'eſprit de parti; (deux conditions indiſpenſables pour toute eſpece de jugement, & dont pourtant on s'embarraſſe fort peu, tant on eſt preſſé de juger!) il ne faudroit pas encore choiſir le moment où l'on vient de perdre un écrivain célebre, pour ſoumettre ſa mémoire à cet examen philoſophique, qui ne ſépare point la perſonne & les ouvrages. Le talent, comme on l'a dit ailleurs, n'eſt jamais plus intéreſſant qu'au moment où il diſparoit pour toujours. Auparavant on ſouffroit qu'il fût déchiré pour l'amuſement de la malignité; à peine alors veut-on permettre

qu'il ſoit jugé pour l'inſtruction ; & ſi, pendant la vie, les torts de l'homme nuiſent à la renommée de l'écrivain, c'eſt tout le contraire après la mort : cette renommée couvre tout de ſon éclat, & la poſtérité qui jouit des écrits prend ſous ſa protection l'auteur dont elle a receuilli l'héritage. D'ailleurs, il faut l'avouer, ce ſentiment eſt équitable. A l'inſtant où l'homme ſupérieur nous eſt enlevé par la mort, il ſemble qu'on ne doit rien ſentir que ſa perte. La tombe ſollicite l'indulgence, en inſpirant la douleur, & il y a un tems à donner au deuil du génie, avant de ſonger à le juger.

Bornons-nous donc à jetter un coup-d'œil rapide ſur les productions du citoyen de Geneve, devenu l'un des ornemens de la littérature françoiſe.

Il commença tard à écrire, & ce fut pour lui un avantage réel qu'il dut à des circonſtances malheureuſes. Condamné depuis l'enfance à mener une vie pauvre, laborieuſe & agitée, il eut tout le tems d'exercer ſon eſprit par l'étude, & ſon cœur par les paſſions ; & l'un & l'autre débordoient, pour ainſi dire, d'idée & de ſentimens, lorſqu'il ſe préſenta une occaſion de les

répandre. Auſſi parut-il riche, parce qu'il avoit amaſſé longtems, & cette terre qui étoit neuve n'en fut que plus féconde.

Communément on écrit trop tôt; & ſi l'on excepte les ouvrages d'imagination, dans leſquels les eſſais ſont pardonnables à la jeuneſſe, comme les premieres études à un peintre, il faudroit d'ailleurs étudier lorſqu'on eſt jeune, & compoſer lorſqu'on eſt mûr. L'eſprit des jeunes auteurs n'eſt gueres que de la mémoire; leur jugement n'eſt pas formé, & leur goût n'eſt pas ſûr. Ils affoibliſſent les idées d'autrui ou exagerent les leurs, parce qu'ils manquent également de meſure & de choix. Auſſi, tandis qu'il eſt aſſez commun de voir à cet âge du talent pour la poéſie, rien n'eſt plus rare que de voir un jeune homme en état d'écrire une bonne page de proſe.

Le premier ouvrage de Rouſſeau eſt celui qu'il a le plus élégamment écrit, & c'eſt le moins eſtimable de tous. On ſait qu'une queſtion ſinguliere, propoſée par une Académie, & qui peut-être n'auroit pas dû l'être, donna lieu à ce fameux diſcours qui commença la réputation de Rouſſeau, & qui ne prouvoit que le talent aſſez

facile de mettre de l'eſprit dans un paradoxe. Ce diſcours, où l'on prétendoit que les arts & les ſciences avoient corrompu les mœurs, n'étoit qu'un ſophiſme continuel, fondé ſur cet artifice ſi commun & ſi aiſé, de ne préſenter qu'un côté des objets & de les montrer ſous un faux jour. Il eſt ridicule d'imaginer que l'on puiſſe corrompre ſon ame en cultivant ſa raiſon. Le principe d'erreur qui regne dans tout le diſcours conſiſte à ſuppoſer que le progrès des arts & la corruption des mœurs, qui vont ordinairement enſemble, ſont l'un à l'autre comme la cauſe eſt à l'effet. Point du tout. L'homme n'eſt point corrompu parce qu'il eſt éclairé; mais quand il eſt corrompu, il peut ſe ſervir, pour ajouter à ſes vices, de ces mêmes lumieres qui pouvoient ajouter à ſes vertus. La corruption vient à la ſuite de la puiſſance & des richeſſes, & la puiſſance & les richeſſes produiſent en même tems les arts qui embelliſſent la ſociété. Or il eſt de la nature de l'homme d'uſer de ſa force en tout ſens. Ainſi les moyens de dépravation ont dû ſe multiplier avec ſes connoiſſances, comme la chaleur qui fait circuler la ſeve forme en même tems les vapeurs qui font naître les orages. Ce ſujet, ainſi conſidéré, pouvoit être très-philoſo-

phique. Mais l'auteur ne vouloit être que ſingulier. C'étoit le conſeil que lui avoit donné un homme de lettres célebre, avec lequel il étoit alors fort lié. *Quel parti prendrez-vous ?* dit-il au Genevois, qui alloit compoſer pour l'académie de Dijon. *Celui des lettres*, dit Rouſſeau : — *Non, c'eſt le pont-aux-ânes. Prenez le parti contraire, & vous verrez quel bruit vous ferez.*

Il en fit beaucoup en effet. Il eut l'honneur, aſſez rare, d'être d'abord réfuté par un ſouverain (1); enſuite il eut le bonheur de trouver dans un profeſſeur de Nancy un adverſaire très-mal adroit : ainſi il lui arriva ce qu'il y a de plus heureux dans une mauvaiſe cauſe ; ſa theſe fut célebre & mal combattue. Il battit, avec l'arme du ridicule, des adverſaires qui avoient raiſon de mauvaiſe grace. D'ailleurs, la diſcuſſion valoit mieux que le diſcours, & Rouſſeau ſe trouvoit dans ſon élément, qui étoit la controverſe. Il vint pourtant un dernier adverſaire, (M. de Bordes de Lyon) qui défendit la vérité avec éloquence ; mais le public fit moins d'accueil à ſes raiſons qu'aux paradoxes de Rouſſeau. La même

(1) Le feu roi de Pologne Staniſlas.

choſe arriva depuis, lorſque deux excellens écrivains réfuterent, d'une maniere victorieuſe, *ſa lettre ſur les ſpectacles.* Malgré tout leur mérite, ſuffiſamment prouvé d'ailleurs par tant de titres reconnus, le public, qui aime mieux être amuſé qu'inſtruit, & remué que convaincu, parut goûter plus les écarts & l'enthouſiaſme de Rouſſeau que la raiſon ſupérieure de ſes adverſaires. En général, le paradoxe doit avoir cette eſpece de vogue, & entre les mains d'un homme de talent, il offre de grands attraits à la multitude: d'abord celui de la nouveauté; enſuite il eſt aſſez naturel que l'auteur à paradoxe mette plus de chaleur & d'intérêt dans ſa cauſe que n'en peuvent mettre dans la leur ceux qui le réfutent. On ſe paſſionne volontiers pour l'opinion qu'on a créée; on la défend comme ſon propre bien: au lieu que la vérité eſt à tout le monde.

Cependant, tel fut l'effet de la premiere diſpute de Rouſſeau ſur les arts & les ſciences que cette opinion, qui d'abord n'étoit pas la ſienne, & qu'il n'avoit embraſſée que pour être extraordinaire, lui devint propre à force de la ſoutenir. Après avoir commencé par écrire contre les lettres, il prit de l'humeur contre ceux qui les cul-

tivoient. Il étoit poſſible qu'il eût déja contr'eux un levain d'animoſité & d'aigreur. Ce premier ſuccès, plus grand qu'il ne l'avoit attendu, lui avoit fait ſentir ſa force, qui ne ſe développoit qu'après avoir été vingt ans étouffée dans l'obſcurité & la miſere. Ces vingt ans paſſés à n'être rien pouvoient tourmenter alors ſon amour-propre dans ſes premieres jouiſſances; car pour l'homme qui ſe ſent au-deſſus des autres, c'eſt un fardeau, ſans doute, que d'en être long-tems méconnu. Rouſſeau ne commençoit que bien tard à être à ſa place, & peut-être eſt-ce là le principe de cette eſpece de miſanthropie, qui depuis ne fit que s'accroître & ſe fortifier. Il ſe ſouvenoit (& cette anecdote eſt auſſi certaine qu'elle eſt remarquable), que lorſqu'il étoit commis chez N. D***, il ne dinoit pas à table le jour que les gens-de-lettres s'y raſſembloient. Ainſi, Rouſſeau entroit dans le champ de la littérature, comme Marius rentroit dans Rome, reſpirant la vengeance, & ſe ſouvenant des marais de Minturnes.

Le diſcours ſur l'*inégalité* n'étoit encore qu'une ſuite & un développement de ſes premiers paradoxes, & de la haine qui ſembloit l'animer

contre les lettres & les arts. C'eſt-là qu'il ſoutint cet étrange ſophiſme, que l'homme a contredit la nature en étendant & perfectionnant l'uſage des facultés qu'il en a reçues. Cette aſſertion étoit d'autant plus extraordinaire, que Rouſſeau avouoit que la *perfectibilité* étoit la différence ſpécifique qui diſtinguoit l'homme des autres animaux. Après cet aveu, comment pouvoit-il avancer *que l'homme qui penſe eſt un animal dépravé? Il n'eſt pas bon que l'homme ſoit ſeul*, dit l'Etre Suprême dans les livres de Moïſe. Rouſſeau eſt d'un avis bien différent. Il prétend que l'homme a été rebelle à la nature, lorſqu'il a commencé à vivre en ſociété. Il prouve très-bien & très-éloquemment, qu'en établiſſant de nouveaux rapports avec ſes ſemblables, l'homme s'eſt fait de nouveaux beſoins, qui ont produit de nouveaux crimes; mais il oublie que l'homme, en même-tems, s'eſt ouvert une ſource de nouvelles jouiſſances & de nouvelles vertus. Il oublie que l'homme ne vit nulle part ſeul, & que dans les peuplades les plus iſolées & les plus ſauvages, il y a des rapports néceſſaires & inévitables; d'où il faudroit conclure que ceux mêmes que nous appellons ſauvages ſont comme nous hors de la nature. Auſſi eſt-il forcé d'en convenir; mais

alors comment prouver que l'homme étoit essentiellement né pour vivre seul ? Comment prouver qu'un état, qui peut-être n'a jamais eu lieu, dont au moins nous n'avons ni aucun exemple, ni aucune preuve, étoit l'état naturel de l'homme ? D'ailleurs, ce mot de *nature*, qui est très-oratoire, est très-peu philosophique. Il présente à l'imagination ce qu'on veut, & il échappe trop à la définition. Il n'est pas fait pour être employé lorsqu'on raisonne en rigueur, parce qu'alors on s'apperçoit que son acception est vague, & que c'est presque toujours un synonyme imparfait. Rousseau, frappé des vices & des malheurs de l'homme en société, imagina qu'il eût été meilleur & plus heureux, qu'il eût mieux rempli sa destination, si la terre eût été couverte d'individus isolés. Il n'examine pas même si cette supposition est dans l'ordre des possibles ; &, dans le fait, si on l'examinoit, elle se trouveroit évidemment absurde. Il n'examine pas si l'homme ayant une tendance irrésistible à exercer plus ou moins ses facultés, il est possible de marquer précisément les limites où cet exercice doit s'arrêter, pour n'être pas ce qu'il appelle *une dépravation*, & si, pressé lui-même de tracer le modele absolu de l'homme de la nature, il seroit

bien ſûr d'en venir à bout. Rouſſeau ſemble dire: " Le mal eſt parmi les hommes : c'eſt leur faute. „ Pourquoi les hommes ſont-ils enſemble ? Cer- „ tes, ſi chacun étoit ſeul, il ne feroit pas de „ mal à autrui ". Je demande ſi ce ſont-là des idées raiſonnables ?

Il n'y a de rapine, de brigandage, de violence, que parce qu'il y a des propriétés. Rouſſeau, qui veut que ce ſoit toujours l'homme qui ait tort, & jamais la nature (comme ſi, philoſophiquement parlant, l'homme & tout ce qui eſt de l'homme n'étoit pas dans la nature, c'eſt-à-dire, dans l'ordre eſſentiel des choſes), Rouſſeau prétend que la propriété eſt un *droit de convention*. Certes c'eſt un droit naturel, ou jamais ce mot n'a eu de ſens. Quand il n'y auroit que deux hommes ſur la terre, & que l'un des deux, rencontrant l'autre, voudroit lui ôter le fruit qu'il auroit cueilli, le gibier qu'il auroit tué, & la peau de bête qui le couvriroit, celui qui défendroit ſes propriétés les défendroit en vertu d'un droit très-naturel, antérieur à toute police, & né ſeulement du ſens intime. Rouſſeau démontre très-bien que de la propriété naiſſent de très-grands maux : mais il oublie ce qui eſt tout auſſi évi-

dent, que s'il n'y avoit point de propriété, il y auroit de bien plus grands maux encore; que non-ſeulement toute ſociété ſeroit diſſoute, ce qui, à la vérité, ne ſeroit pas un très-grand mal dans ſon ſyſtème; mais que les hommes ne ſe rencontreroient plus que pour ſe faire la guerre, ce qui eſt juſtement le mal qu'il voudroit éviter.

Quelle eſt l'origine de tous ces paradoxes inſoutenables? L'oubli d'une vérité très-ſimple, à laquelle ne peuvent pas s'accoutumer les imaginations ardentes, entêtées de la chimere d'un optimiſme poſſible, mais à laquelle pourtant la réflexion ramene toujours: c'eſt que l'homme, étant à la fois eſſentiellement perfectible & eſſentiellement imparfait, doit également être porté à acquérir, & néceſſité à abuſer. S'il lui étoit donné d'avoir quelque choſe d'incorruptible, ce ne ſeroit plus une qualité humaine, ce ſeroit un attribut de la Divinité. Il réſulte que, bien loin de vouloir remédier à l'abus en détruiſant l'uſage, il faut au contraire eſſayer de réformer l'abus par un uſage mieux entendu; & c'eſt l'ouvrage de la vraie philoſophie, non celle qui égaroit Rouſſeau, lorſqu'il employoit tant d'art & d'eſprit à ſoutenir ſes hypotheſes brillantes & erronées; mais

mais celle qui l'enflammoit de l'amour du genre humain, lorſqu'il compoſoit ſon chef-d'œuvre d'Emile.

Le monde eſt bien vieux, diſent les phyſiciens. Cela peut être : mais à conſidérer les révolutions que le globe a dû éprouver, l'homme eſt peut-être encore bien neuf. A voir combien il y a peu de tems qu'une partie des nations connues eſt ſortie de la barbarie ; combien croupiſſent encore dans l'ignorance ; combien parmi celles mêmes qui ont fait le plus de progrès, on s'eſt peu occupé juſqu'ici des moyens de rendre l'homme meilleur & plus heureux ; on peut croire que la philoſophie a beaucoup à eſpérer, parce qu'il lui reſte beaucoup à faire.

Au ſurplus, le diſcours ſur l'*inégalité*, quoique fondé ſur un ſyſtème d'erreurs, comme le diſcours ſur les ſciences, étoit bien ſupérieur à ce premier eſſai de l'auteur. Ici ſe faiſoit ſentir une bien plus grande force d'idées & de ſtyle. Le morceau ſur la formation des ſociétés étoit d'une tête penſante, & l'on appercevoit déja ce mélange d'une philoſophie vigoureuſe & d'une éloquence entraînante, qui depuis ont caractériſé

les ouvrages de Rouſſeau. A la ſuite d'un faux principe, il amene une foule de vérités particulieres, dont il porte le ſentiment dans l'ame de ſes lecteurs. En le liſant, il faut s'embarraſſer peu du fond de la queſtion, & ſaiſir toutes les beautés qui ſe préſentent à l'entour; & ce ſeroit le lire comme il a écrit, s'il étoit vrai, comme on le lui a reproché d'après ſes premiers paradoxes, qu'en effet il ſe jouât de la vérité, & qu'il ne ſongeât qu'à faire briller ſon eſprit: mais j'ai peine à ſuppoſer dans un ſi grand écrivain ce défaut de bonne-foi qui diminueroit trop le plaiſir que j'ai à le lire. Il ſe peut qu'en effet l'amour de la ſingularité ait influé ſur le choix de ſes premieres opinions; mais il eſt très-poſſible qu'en les ſoutenant, il s'y ſoit ſincérement attaché, & que la contradiction même n'ait ſervi qu'à l'y affermir. Pour les têtes auſſi vives que la ſienne, s'échauffer, c'eſt ſe convaincre.

N'oublions pas que ce diſcours ſur l'*inégalité*, quoique fort au-deſſus du diſcours ſur les ſciences, ne fut point couronné: ce fut M. l'abbé Talbert qui eut le prix. Je ne connois point ſon ouvrage; mais, ſans vouloir lui rien diſputer de ſon mérite, en liſant les diſcours qui lui ont valu

des couronnes dans les académies de province, il eſt difficile de croire qu'il ait fait un meilleur ouvrage que celui de Rouſſeau.

La lettre ſur la muſique avoit encore pour baſe un paradoxe. Il y ſoutenoit que les François ne pouvoient pas avoir de muſique. Il donnoit en même tems *le devin de village*, petit drame plein de grace & de mélodie, qui eut un ſuccès prodigieux. On a remarqué que le charme de cet ouvrage naiſſoit ſur-tout de l'accord le plus parfait entre les paroles & la muſique; accord qui ſembleroit ne pouvoir ſe trouver au même degré que dans un auteur qui, comme Rouſſeau, auroit conçu à la fois les vers & le chant : mais ceux qui ſavent que le fameux duo de *Sylvain*, l'un des beaux morceaux d'expreſſion dont notre muſique théâtrale puiſſe ſe glorifier, n'eſt pourtant qu'une parodie, & que le poëte travailla ſur des notes, ceux-là concevront qu'il eſt poſſible que le poëte & le muſicien n'aient qu'une même ame, ſans être réunis dans la même perſonne.

Quoique la lettre ſur la muſique eût le défaut de porter tout à l'extrême; quoique les compoſitions de Duni, de Philidor, de Monſigni, les

chef-d'œuvres de Grétri chantés dans toute l'Europe, & admirés en Italie, & en dernier lieu les opéras de M. Gluck, aient réfuté le ſyſtème de Rouſſeau; cependant cette lettre que produiſit la querelle des bouffons contribua, ainſi qu'eux, à faire connoître en France les principes de la bonne muſique, & les défauts de la nôtre. Elle excita un grand ſoulévement parmi les partiſans de l'opéra françois; & l'animoſité fut pouſſée juſqu'à ôter les entrées de ce ſpectacle à l'auteur du Devin de village, quoiqu'on n'en eût pas le droit. On fut ſur le point d'intéreſſer le gouvernement dans la querelle; & ne pouvant faire traiter Rouſſeau en criminel d'état, on le brûla du moins en effigie ſur le théâtre de l'opéra, & la haine applaudiſſoit à ces farces, auſſi indécentes que ridicules.

On ſait qu'il compoſa depuis un *Dictionnaire de Muſique*, dans lequel il refondit les articles qu'il avoit inſérés ſur cette ſcience, dans le grand ouvrage de l'Encyclopédie. Il y prouve en plus d'un endroit que lorſqu'on a du génie, on en peut mettre même dans un livre élémentaire. A l'égard de ſa doctrine ſur la muſique théâtrale, elle eſt préciſément l'oppoſé de celle que veulent

introduire aujourd'hui de nouveaux législateurs, qui n'ont pas tout à fait les mêmes droits ni la même autorité que lui. Il veut absolument faire régner sur le théatre ce genre de musique qu'ils veulent reléguer dans les concerts. Il soutient d'un bout à l'autre de son livre, avec toute la chaleur de la persuasion intime, que la puissance de la musique réside principalement dans le chant régulier, dans la mélodie des airs dramatiques. On a prétendu qu'il s'étoit rétracté depuis; mais ce qu'il a imprimé est un peu plus sûr que ce qu'on lui fait dire.

Après ces différentes excursions, Rousseau parut vouloir rassembler sa philosophie, ses querelles & ses amours dans l'espece d'ouvrage qu'on lit le plus, dans un roman; car en effet *la Nouvelle Héloïse* sembloit n'être qu'un prétexte pour réunir dans un même cadre les lambeaux d'un portefeuille. Il est vrai qu'il y en a de bien précieux; on y remarque des morceaux de passion & de philosophie également admirables; & M. de Voltaire, grand maître & grand connoisseur en fait de pathétique; M. de Voltaire, qui ne regardoit pas la Nouvelle Héloise comme un bon livre, avoit distingué plusieurs lettres qu'il eût voulu, disoit-il,

en arracher. J'ai dit ailleurs (1) ce que je penſois de cet ouvrage, conſidéré comme roman. Il fut lu ou plutôt dévoré avec une extrême avidité. C'eſt de tous ceux de l'auteur celui qui eut le plus de vogue, & qui prête le plus à la critique. Le mariage de l'héroïne eſt révoltant; le caractere de mylord Edouard eſt une caricature, & ſes amours en Italie une énigme. La ſatyre de l'opéra de Paris, & ſurtout celle des femmes françoiſes, eſt outrée, & tombe dans la déclamation. L'ouvrage en lui-même eſt un tout indigeſte; mais puiſque ſes défauts ne l'ont pas fait oublier, ſes beautés le feront vivre.

Émile eſt d'un ordre plus élevé: c'eſt-là ſurtout, (en mettant à part ce que le chriſtianiſme peut y trouver de répréhenſible), qu'il a mis le plus de véritable éloquence & de bonne philoſophie. Ce n'eſt pas que ſon ſyſtème d'éducation ſoit praticable en tout; mais dans les diverſes ſituations où il place Émile, depuis l'enfance juſqu'à la maturité, il donne d'excellentes leçons, & par-tout la morale eſt en action & animée de

(1) Tome III des Œuvres de Mr. de la Harpe, Article *des Romans*.

l'intérêt le plus touchant. Son ſtyle n'eſt nulle part plus beau que dans Émile.

Les prêtres, qui avoient cru voir leur ennemi dans Rouſſeau, s'étoient bien trompés, & ils s'en ſont apperçus depuis. Les imaginations ſenſibles ſont naturellement religieuſes, & Rouſſeau l'a prouvé plus que perſonne. Cette qualité domine dans tous ſes écrits. C'eſt elle qui, dans *la Nouvelle Héloïſe*, donne à l'appareil des cérémonies & à la ſainteté d'un temple, tant de pouvoir ſur l'ame de Julie; qui, dans la profeſſion de foi du vicaire Savoyard, le ramene par ſentiment à des myſteres que ſa raiſon ne peut admettre; qui, dans tout ce morceau, répand tant de charmes ſur les conſolations attachées aux idées d'un avenir.

Cette même ſenſibilité ſemble éclairer ſa raiſon & la rendre plus puiſſante, lorſqu'il plaide dans ce même livre la cauſe de l'enfance trop long-tems opprimée parmi nous. Quoique j'aie déja rendu témoignage ailleurs aux obligations importantes que nous lui avons à cet égard, je ne puis me refuſer au plaiſir de rappeller ici un des titres qui doivent rendre ſa mémoire chere & reſpecta-

ble, & le placer parmi les bienfaiteurs de l'humanité. Il ne m'arrive jamais de rencontrer de ces enfants, qui ſemblent d'autant plus aimables qu'ils ſont plus heureux, que je ne béniſſe le nom de Rouſſeau, qui nous a procuré un des plus doux aſpects dont nous puiſſions jouir, celui de l'innocence & du bonheur. C'eſt Rouſſeau qui a délivré des plus ridicules entraves & de la plus triſte contrainte un âge qui ne peut avoir toutes ſes graces que lorſqu'il a toute liberté, & de qui l'on peut dire (avec les reſtrictions convenables) qu'on peut lui laiſſer tout faire, parce qu'il ne peut pas nuire, & tout dire, parce qu'il ne peut pas tromper.

Émile cauſa tous les malheurs de Rouſſeau. Il paroît que le plus ſenſible de tous fut la condamnation de ſon livre, & celle du *Contrat Social* par le conſeil de Geneve. Bien des gens mettent ce *Contrat Social* au deſſus de tout ce qu'a fait Rouſſeau, pour la force de tête & la profondeur des idées. Quoiqu'il en ſoit, ces deux ouvrages parurent dangereux à la république dont il étoit citoyen, & Rouſſeau ſe croyant injuſtement outragé par ſa patrie, qu'il ſe flattoit, non ſans fondement, d'avoir honorée, abdiqua ſon droit

de bourgeoiſie & ſon titre de citoyen, vengeance légitime & noble, & qui appartenoit à un homme ſupérieur. Il ne parut pas également irréprochable, lorſqu'il publia dans la ſuite les *lettres de la Montagne*, qui fomenterent les troubles de Geneve, & aigrirent des eſprits déja trop échauffés. Son livre devint l'étendard de la diſcorde & l'évangile des mécontents. On prétendit qu'ayant renoncé à ſa patrie, il n'avoit plus le droit de prendre parti dans les querelles qui la diviſoient. Mais cette interdiction abſolue n'eſt-elle pas un peu rigoureuſe ? Si Rouſſeau voyoit des vices eſſentiels dans l'adminiſtration de la république, ſi ſon livre pouvoit contribuer à la réformation de l'état, étoit-il coupable de l'avoir publié ? La diſcorde eſt un mal, ſans doute ; mais quand elle doit produire la liberté, c'eſt un mal néceſſaire chez les peuples qui ont le droit d'être libres. Rouſſeau écouta, ſans doute, la vengeance qui l'animoit contre ceux qui l'avoient condamné : mais ſi, en effet, cette condamnation fut illégale, ſi les citoyens proteſterent contre l'arrêt du conſeil, ſi cet arrêt & *les lettres de la Montagne* hâterent le moment d'une révolution qui tendoit à améliorer le gouvernement, Rouſſeau a fait un bien réel, & ſes *lettres de la Montagne* ſont

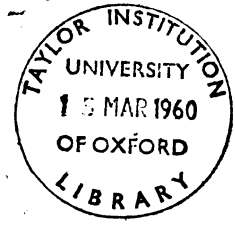
TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
15 MAR 1960
OF OXFORD
LIBRARY

alors l'ouvrage que les Genevois doivent le plus aimer.

Je ne parlerai point de quelques autres morceaux détachés sur l'*imitation théatrale*, *sur la paix perpétuelle*, *sur l'économie politique*; d'une *lettre à M. de Voltaire sur la Providence*, &c. Il n'y a rien de ce qu'a fait Rouſſeau qui ne mérite d'être lu, & qui ne le ſoit avec plus ou moins de plaiſir.

Cet écrivain dut avoir, & il a encore beaucoup d'enthouſiaſtes parmi les femmes & les jeunes gens, parce qu'il parle beaucoup à l'imagination. Il eſt jugé plus ſévérement par la raiſon des hommes mûrs; mais ſa place eſt belle, même au jugement de ces derniers. Il plaît aux femmes quoiqu'il les ait fort maltraitées. Comme elles ne le ſont guere que par des hommes très-paſſionnés pour elles, le pardon eſt dans la faute même. Rouſſeau, malgré les injures qu'il leur dit, a près d'elles le premier de tous les mérites, celui de les aimer, & ſatisfait le premier de leurs beſoins, celui des émotions.

On a voulu comparer Rouſſeau à Voltaire, à qui l'on comparoit auſſi, pendant un tems, Cré-

billon, Piron & d'autres écrivains. Celui à qui l'on oppoſe tous les autres eſt inconteſtablement le premier.

Laiſſons-là cette manie trop commune de rapprocher des hommes qui n'ont aucun point de contact. Laiſſons Voltaire dans une place qui ſera long-tems unique : contentons-nous de placer Rouſſeau parmi nos plus grands proſateurs. C'eſt au tems, à la poſtérité, à marquer le rang qu'il doit occuper dans le petit nombre d'hommes qui ont joint à une tête penſante une imagination ſenſible, & l'éloquence à la philoſophie.

Les deux auteurs dont Rouſſeau paroît avoir le plus profité ſont Séneque & Montaigne. Il a quelquefois les tournures franches & naïves de l'un, & l'ingénieuſe abondance de l'autre : mais en général, ce qui diſtingue ſon ſtyle c'eſt la chaleur & l'énergie ; cette chaleur véritable a fait une foule de mauvais imitateurs, qui n'en avoient que l'affectation & la grimace, & qui, en répétant ſans ceſſe ce mot devenu paraſite, ne mettoient plus aucune différence entre la déraiſon & la chaleur ; & l'on ne ſait juſqu'où cet abus auroit été porté, ſi l'on n'en eût pas fait ſentir le ridicule.

Rouſſeau a compoſé les mémoires de ſa vie. Beaucoup de gens en ont entendu la lecture. On dit que pluſieurs perſonnes y ſont maltraitées ; mais pas une autant que lui. Il ſe peut que l'on mette à avouer ſes fautes l'amour propre que l'on met communément à les diſſimuler, & médire de ſoi eſt encore une maniere d'être extraordinaire, concevable dans un homme qui a voulu être ſingulier.

LETTRE

A M. DE LA HARPE, *ſur ſon article du mercure de France, du 5 Octobre* 1778, *concernant* JEAN-JACQUES ROUSSEAU.

MONSIEUR,

ÉLOIGNÉ par état de la carriere des lettres, ſuis aſſez indifférent ſur les petites tracaſſeries ont entre eux ceux qui les cultivent. J'ai oré juſqu'à préſent, comment & pourquoi us avez le grand nombre d'ennemis dont vous us plaignez, & que vous défiez cependant avec t de courage; mais je ne le rencontrois qu'a- c chagrin. J'avois cependant remarqué avec e eſpece de répugnance, que ſix ſemaines au us après la mort de Voltaire, vous aviez voulu le juger, & qu'au lieu de voir dans ce grand-homme l'auteur de *Mérope*, *d'Alzire*, *de Mahomet*, &c. vous aviez affecté de ne nous montrer que celui de *Zulime*: mais par une ſuite de ma bonhommie, je trouvois encore le moyen de vous excuſer. Je concevois que travaillant pour le théâtre, vous pouviez avoir le deſir de vous

placer à côté de cet homme célebre, & ne pouvant monter juſqu'à lui, il me paroiſſoit aſſez naturel que vous vouluſſiez l'abaiſſer juſqu'à vous, non pas que l'un ne me parût auſſi impoſſible que l'autre, mais je louois votre intention.

J'arrive de la campagne, & je lis dans votre mercure du 5 de ce mois: *On ſouffre pour l'amuſement de la malignité, que le talent dans un homme vivant ſoit déchiré; mais ce talent n'eſt jamais plus intéreſſant que lorſqu'il diſparoît pour toujours. Il faut l'avouer, ce ſentiment eſt équitable; la tombe ſollicite l'indulgence en inſpirant la douleur, & il y a un tems à donner au deuil du génie avant de le juger.*

Qui ſe ſeroit attendu que cette belle tirade dût amener un jugement ſur les ouvrages & la perſonne de J. J. Rouſſeau, & une critique auſſi amere que peu fondée de l'un & de l'autre? Il ſuit de-là, ou que vous ne mettez dans la claſſe des hommes de génie, ni Voltaire, ni Rouſſeau, ou que vous bornez à bien peu de jours le deuil que vous devez en porter. Nous les pleurons, Monſieur, nous les pleurerons encore longtems.

Le premier ouvrage de Rouſſeau, ſelon vous,

eſt le moins eſtimable de tous. " Il commença, „ dites-vous, la réputation de ſon auteur, quoi- „ qu'il ne prouve que le talent *facile* de mettre „ de l'eſprit dans un paradoxe. Ce diſcours en- „ tier n'eſt qu'un ſophiſme continuel, *fondé ſur* „ *un artifice commun & aiſé.* Le diſcours ſur „ l'*inégalité* n'eſt que la ſuite des mêmes para- „ doxes, & un ſophiſme qui tombe devant une „ vérité ſimple.....". Vous avouez qu'il dut avoir, & qu'il a même encore beaucoup d'enthouſiaſtes parmi les femmes & les jeunes gens; mais qu'il eſt jugé plus ſévérement par les hommes mûrs, qui le placent cependant dans le rang des plus grands *proſateurs*; jugement dont il ne peut ſe plaindre.

Je vous demanderai d'abord, ſi les ouvrages de Rouſſeau ſont néceſſairement de la compétence du mercure? car il me ſemble que pour en parler comme vous faites, il faudroit pouvoir vous excuſer ſur la néceſſité. Je vous demanderai enſuite, ſi c'eſt en quatre pages *in*-12 que vous prétendez réfuter les deux diſcours qui ont commencé, & qui ſeuls auroient fait la réputation de ce grand homme. Vous prouvez, & j'en ſuis fâché, que non ſeulement vous n'avez

pas entendu un mot du premier, mais que vous n'avez pas même conçu la queſtion: car qu'importe que vous prouviez, ce que vous êtes bien éloigné de faire, que les lettres peuvent ajouter aux vices d'un homme déja corrompu, mais qu'elles ne corrompent point l'individu qui les cultive? Cette queſtion n'a point été propoſée, & Rouſſeau ne l'a point examinée. Il s'agiſſoit de ſavoir ſi le rétabliſſement des ſciences & des arts avoit influé ſur les mœurs générales, c'eſt-à-dire, ſur ceux mêmes qui ne les cultivent pas; & c'eſt ce que Rouſſeau a diſcuté.

Mon intention n'eſt pas de ſoutenir contre vous les ouvrages du plus profond & du plus éloquent des philoſophes; ils ſubſiſteront malgré votre critique, & ſe défendront eux-mêmes. Nous ne nous informons pas, pour régler notre opinion, comment les mercures de la Grece & de Rome traitaient les Socrate, les Démoſthene, les Cicéron & les Virgile; je deſire que la poſtérité puiſſe juger entre la *lettre ſur les ſpectacles* & la *réponſe* de M. Marmontel, dont vous faites tant de cas. Je ne vous tairai pas cependant que j'ai ri de bon cœur de l'embarras où vous paroiſſez être pour aſſigner un rang à Rouſſeau; car encore

core falloit-il, comme Soſie, qu'il fût quelque choſe. Vous vous êtes ſouvenu heureuſement de la diſtinction établie par le maître à écrire de M. Jourdain, que tout ce qui n'eſt point vers eſt de la proſe, & voilà pour vous mettre hors de plage, Rouſſeau au rang des bons proſateurs, & ce ſont des gens mûrs qui vous ont dit cela. Il faut être bien mûr en effet pour ne voir dans Rouſſeau que de la proſe.

Après nous avoir ainſi éclairé ſur les ouvrages de Rouſſeau, vous jugez ſa perſonne, & vous deſcendez dans ſa conſcience, à l'exemple de ces faiſeurs de romans, dont il parle lui-même, qui ſavent tout ce qui ſe paſſe dans le cœur de leurs héros. Vous prétendez qu'il ne penſoit pas un mot de ce qu'il diſoit, lorſqu'il prenoit le parti des mœurs contre les lettres, & vous fondez cette opinion ſur une anecdote que vous rapportez en ces termes: " Quel parti prendrez-„ vous, dit un homme célebre à Rouſſeau qui „ vouloit compoſer pour l'académie de Dijon? „ — Celui des lettres, dit Rouſſeau. — Non, „ lui répondit l'homme de lettres célebre, c'eſt „ le pont-aux-ânes; prenez le parti contraire, & „ vous verrez quel bruit vous ferez ".

D'abord que fait à la queſtion l'opinion prétendue d'un auteur, lorſqu'il donne des raiſons? Mais comment ne vous êtes-vous pas apperçu que cette anecdote, telle que vous la rapportez, eſt du nombre de celles qu'on laiſſe tomber malicieuſement pour examiner ceux qui les ramaſſent? Ne voyez-vous pas qu'elle intéreſſe encore plus l'homme célebre que vous déſignez, qui n'eût jamais dit, *le pont-aux-ânes*, & *le bruit que vous ferez?*

Rouſſeau étoit, à cet égard, d'une opinion bien contraire à la vôtre, & ſur cet article ſon ſuffrage doit être de quelque poids. Il prétendoit que tous ſes ouvrages étoient conſéquens entre eux; il ſe repoſoit ſur la nature même de ſon ſtyle, qui feroit dire à la poſtérité que l'on ne parloit pas ainſi lorſque la perſuaſion n'étoit pas dans le cœur. Il m'a conté, à cette occaſion, un trait aſſez plaiſant que je veux vous dire, puiſque vous aimez les anecdotes. Deux jéſuites ſe préſenterent chez lui, pour le prier de leur faire part du ſecret dont il ſe ſervoit pour écrire ſur toutes les matieres avec tant de chaleur & d'éloquence. J'en ai un en effet, mes peres, leur répondit Rouſſeau; je ſuis fâché qu'il ne

ſoit pas à l'uſage de votre ſociété, c'eſt de ne dire jamais que ce que je penſe.

Vous dites encore qu'il n'aimoit pas les gens-de-lettres, & en le comparant à Marius, vous en voyez la raiſon dans une autre anecdote, qui eſt qu'étant commis chez M. D., il ne dînoit pas à table les jours où les gens-de-lettres étoient invités. Si cette anecdote étoit vraie, elle ne donneroit pas une grande idée des gens-de-lettres, choiſis & invités par un homme qui, ayant chez lui Rouſſeau, ne l'auroit pas jugé digne de ſa table; & je ne vois pas matiere à humiliation, pour ne pas dîner avec MM. Vadé & Poinſinet, à la table de M. D. Les conſéquences que vous tirez de ce fait prouvent que vous dîniez à table, même avant d'être de l'académie, & qu'aujourd'hui vous eſtimez très-heureux ceux qui, à leur tour, ſont admis à dîner avec vous. Je ne connois pas ce bonheur-là; je n'en puis juger; mais je vous jure que ſa privation ne me donne aucune aigreur, & ſans trop la priſer, je puis ſuppoſer que la tête de Rouſſeau pouvoit être auſſi forte & auſſi philoſophique que la mienne.

Vous me diſpenſez ſans doute de répondre

aux *vingt années de misere & d'obscurité.* Il a regretté long-tems cette heureuse obscurité ; mais de bonne foi : un homme tel que Rousseau étoit-il obscur, parce qu'il n'étoit connu ni de M. D. ni de ses convives ? De quel droit donnez-vous à la médiocrité sublime & volontaire, dans laquelle a vécu & est mort ce grand homme, l'odieux nom de *misere ?* Pourquoi sur-tout affirmez-vous qu'elle a influé sur ses opinions, lorsqu'elle n'a influé ni sur sa conduite ni sur ses écrits ? Avez-vous jamais rencontré cet homme sublime sur vos pas ? Alloit-il dîner chez MM. D. ? Ecrivoit-il pour imprimer, & faisoit-il, avec ses imprimeurs, des marchés que l'honnêteté obligeoit de résilier ? Adressoit-il des louanges par intérêt ? Blâmoit-il pour de l'argent ? Empruntoit-il à des gens riches, & leur proposoit-il des dédicaces en payement ? C'est par ces moyens que l'on prouve sa misere, & que le misérable, sans cesser de l'être, parvient à se cacher sous un surtout de velours. L'ame noble & sublime de ce philosophe s'est toujours nourrie du lait de la liberté, & c'est, sans doute, ce qui l'a rendu si étranger au milieu de nous.

Voulez-vous, Monsieur, prendre des idées plus justes de ce grand homme, & le connoître

mieux que par vos anecdotes. J'ai eu le bonheur de vivre familiérement avec lui les douze dernieres années de ſa vie; jamais pendant ce long intervalle je ne lui ai rien entendu dire contre aucun homme de lettres vivant; je l'ai vu s'élever, avec chaleur, contre ceux qui blâmoient les honneurs décernés à l'auteur de Mahomet; il avoit de l'homme de lettres que vous déſignez dans votre premiere anecdote une ſi haute opinion, qu'il ne faiſoit pas difficulté d'avouer qu'il lui avoit les plus grandes obligations littéraires; jamais il n'a vu dans les auteurs les plus médiocres que leurs côtés louables. Au milieu de cette fierté dans ſes principes, j'oſe affirmer qu'il ignoroit ſa force, & ne ſe voyoit qu'à travers le voile de la modeſtie. Son caractere m'étoit tellement connu qu'en lui parlant de la chute des Barmécides, je n'aurois pas oſé lui ajouter que cette chute faiſoit pour ainſi dire la joie publique; ſon ame ſenſible en eût frémi. Peſez cette maniere de voir avec l'opinion où il étoit d'être haï de tous les gens de lettres. Je crois au ſurplus que cette équité, dégagée de tout ſentiment perſonnel, eſt commune aux grands hommes, & les diſtingue. Un homme de lettres prétendoit que M. de Buffon avoit dit & prouvé

avant Rouſſeau, que les meres devoient nourrir leurs enfans. *Oui, nous l'avons tous dit*, répondit M. de Buffon; *mais M. Rouſſeau ſeul le commande & ſe fait obéir.* Il eſt permis à un homme comme Voltaire, de dire plaiſamment qu'il voudroit arracher les bonnes pages du roman de Julie: le vœu de Rouſſeau eût été d'arracher les mauvaiſes des œuvres de Voltaire. Pour nous, ſans nous permettre de rien déchirer, n'ayons jamais les yeux fixés que ſur ce qu'ils ont tous deux d'admirable.

LETTRES
DE
J. J. ROUSSEAU.

LETTRE

DE MAD. LA COMTESSE DE SAINT ***

A J. J. ROUSSEAU.

Mai 1776.

JE viens, Monſieur, d'apporter de la muſique chez vous, pour vous prier de la copier; &, je vous l'avouerai, elle n'étoit qu'un prétexte pour avoir l'honneur de vous voir. On m'a dit que c'étoit le ſeul moyen qui pût m'ouvrir votre porte: je l'ai pris, vous me le pardonnerez, je l'eſpere, au moins en faveur de ma ſincérité. Mais bornerez-vous là votre généroſité, & le bonheur de vous voir me ſera-t-il toujours refuſé? Je n'ai, je le ſais, aucun titre pour l'eſpérer, & ce deſir, ainſi que ma lettre, pourront vous paroître étranges. Mais pourquoi vous en offenſeriez-vous? Je partage ce deſir avec toute la terre. Quant à ma lettre & à la demande que je vous fais d'un ſeul de vos momens, tout ce que je vous dois, le ſecours dont vous m'êtes encore tous les jours, je veux dire vos

ouvrages, ſont d'aſſez grands bienfaits pour exciter ma reconnoiſſance & me faire deſirer de vous l'offrir. Oui, Monſieur, de quelque infortune que ſoit pour moi ſemée la vie, vous m'avez préſervée de la plus grande, le remords. J'étois à moitié dans l'abîme; & combien de fois depuis j'ai été ſur le bord! toujours vous m'avez retirée ou retenue; enfin je vous dois ma vertu, ſi en effet j'en ai quelqu'une; n'en dédaignez point l'hommage; ſi votre ame eſt telle qu'elle ſe peint dans vos écrits, telle que vous avez le ſecret de rendre celle des perſonnes qui vous liſent ſans prévention, il ne ſera point ſans prix à vos yeux: ſans doute il ſeroit indifférent pour tout autre; mais pour un homme comme vous, ah! Monſieur, ſoyez-y ſenſible: la verité de mes ſentimens, & mon reſpect pour votre perſonne, pour vos vertus, méritent peut-être que vous vous relâchiez un peu de la regle que vous vous êtes faite, dit-on, de ne voir perſonne: votre réputation vous a certainement attiré & des ſuffrages, & des admirateurs, qui, par leurs connoiſſances & leur génie, étoient plus faits que moi pour vous apprécier, & pour brûler un encens plus digne de vous être offert; mais jamais, non jamais, vous n'en recevrez de plus ſimple ni de plus pur

que le mien ; je ne dis pas de plus désintéressé : car j'espere, si vous m'accordez la grace que je sollicite, de retirer de votre vue & de votre approche, un nouveau courage, pour me conduire toujours d'après vos principes. Je ne suis point de Paris, j'y suis depuis un an, & touche au moment de mon départ. Jugez combien j'ai souffert de n'avoir encore pu parvenir au but le plus doux que j'envisageois dans ce voyage : il n'a fallu rien moins, Monsieur, pour surmonter la timidité qui me retenoit, & rendre à mes desirs leur premiere activité, que la crainte d'emporter des regrets de ce pays, jointe à l'espoir flatteur que j'obtiendrois de votre complaisance ce que l'amitié seule a le droit d'exiger, & dont mon cœur se sent digne, &c.

RÉPONSE
DE J. J. ROUSSEAU.

FRANÇOIS! nation jadis aimable & douce, qu'êtes-vous devenue? Que vous êtes changée pour un étranger, infortuné, ſeul, à votre merci, ſans appui, ſans défenſeur, mais qui n'en auroit pas beſoin chez un peuple juſte; pour un homme ſans fard & ſans fiel, ennemi de l'injuſtice, mais patient à l'endurer, qui jamais n'a fait, ni voulu, ni rendu du mal à perſonne, & qui, depuis quinze ans, plongé, traité, par vous, dans la fange de l'opprobre & de la diffamation, ſe voit, ſe ſent chargé, à l'envi, d'indignités inouïes juſqu'ici parmi les humains, ſans avoir pu jamais en apprendre au moins la cauſe! C'eſt donc là votre franchiſe, votre douceur, votre hoſpitalité? Quittez ce vieux nom de *Francs*, il doit trop vous faire rougir. Le perſécuteur de Job auroit pu beaucoup apprendre de ceux qui vous guident dans l'art de rendre un mortel malheureux? Ils vous ont perſuadé, je n'en doute pas, ils vous ont prouvé même,

comme cela eſt toujours facile, en ſe cachant de l'accuſé, que je méritois ces traitemens indignes, pires cent fois que la mort. En ce cas, je dois me réſigner; car je n'attends, ni ne veux d'eux, ni de vous, aucune grace; mais ce que je veux, & ce qui m'eſt dû, tout au moins, après une condamnation ſi cruelle & ſi infamante, c'eſt qu'on m'apprenne enfin quels ſont mes crimes, & comment, & par qui j'ai été jugé. Pourquoi faut-il qu'un ſcandale auſſi public ſoit pour moi ſeul un myſtere impénétrable? A quoi bon tant de machines, de ruſes, de trahiſons, de menſonges, pour cacher au coupable ſes crimes, qu'il doit ſavoir mieux que perſonne, s'il eſt vrai qu'il les ait commis? Que ſi, pour des raiſons qui me paſſent (1), perſiſtant à m'ôter un droit dont on

(1) Quel homme de bon ſens croira jamais qu'une auſſi criante violation de la loi naturelle & du droit des gens puiſſe avoir pour principe une vertu? S'il eſt permis de dépouiller un mortel de ſon état d'homme, ce ne peut être qu'après l'avoir jugé, & non pour le juger. Je ne vois par-tout qu'ardens exécuteurs, ſans avoir apperçu jamais aucun juge. Si tels ſont les principes de juſtice de la philoſophie moderne, malheur ſous ſes auſpices au foible, innocent & ſimple! honneur & gloire aux intrigués cruels & ſenſés!

n'a privé jamais aucun criminel, vous avez ré-
ſolu d'abreuver le reſte de mes triſtes jours d'an-
goiſſes, de dériſion, d'opprobre, ſans vouloir que
je ſache pourquoi, ſans daigner écouter mes
griefs, mes raiſons, mes plaintes, ſans me per-
mettre même de parler (1); j'éléverai au ciel,
pour toute défenſe, un cœur ſans fraude & des
mains pures de tout mal, lui demandant, non,
peuple cruel, qu'il me venge & vous puniſſe,
(ah! qu'il éloigne de vous tout malheur & toute
erreur!) mais qu'il ouvre bientôt à ma vieilleſſe
un meilleur aſyle, où vos outrages ne m'atteig-
nent plus.

J. J. ROUSSEAU.

P. S. François, on vous tient dans un délire
qui ne ceſſera pas de mon vivant; mais quand

(1) De bonnes raiſons doivent toujours être écoutées, ſur-tout de la part d'un accuſé qui ſe défend, ou d'un opprimé qui ſe plaint; & ſi je n'ai rien de ſolide à dire, que ne me laiſſe-t-on parler en liberté! C'eſt le plus ſûr moyen de décrier tout-à-fait ma cauſe, & de juſtifier pleinement mes accuſateurs: mais, tant qu'on m'empêchera de parler, ou qu'on refuſera de m'entendre, qui pourra jamais, ſans témérité, prononcer que je n'avois rien à dire?

je n'y ſerai plus, que l'accès ſera paſſé, & que votre animoſité, ceſſant d'être irritée, laiſſera l'équité naturelle parler à vos cœurs, vous regarderez mieux, je l'eſpere, à tous les faits, dits, écrits que l'on m'attribue, en ſe cachant de moi très-ſoigneuſement, à tout ce qu'on vous fait croire de mon caractere, à tout ce qu'on vous fait faire par bonté pour moi, vous ſerez alors bien ſurpris & moins contens de vous que vous ne l'êtes; vous trouverez, j'oſe vous le prédire, la lecture de ce billet plus intéreſſante qu'elle ne peut vous paroître aujourd'hui. Quand ces meſſieurs, couronnant toutes leurs bontés, auront publié la vie de l'infortuné qu'ils auront fait périr de douleur, cette vie impartiale & fidelle qu'ils préparent depuis long-tems avec tant de ſecret & de ſoin; avant que d'ajouter foi à leur dire & à leurs preuves, vous rechercherez, je m'aſſure, la ſource de tant de zele, l'objet de tant de peine, là conduite ſur-tout qu'ils eurent envers moi de mon vivant. Ces recherches bien faites, je conſens, je le déclare, puiſque vous voulez me juger ſans m'entendre, que vous jugiez entr'eux & moi ſur leur propre production.

(L'adreſſe de cette lettre étoit):

A tout François aimant encore la juſtice & la vérité.

(Derriere la lettre étoit écrit):

Je ſuis fâché de ne pouvoir complaire à madame la comteſſe; mais je ne fais point les honneurs de l'homme qu'elle eſt curieuſe de voir, & jamais il n'a logé chez moi; le ſeul moyen d'y être admis, de mon aveu, pour quiconque m'eſt inconnu, c'eſt une réponſe cathégorique à ce billet.

LETTRE II.

DE LA COMTESSE DE SAINT ***

A J. J. ROUSSEAU.

A QUOI pourrai-je comparer la douleur que j'ai éprouvée, en liſant votre triſte, mais précieux écrit, qu'à l'amertume que le bruit de vos infortunes a répandu dans mon ame? Non, ſans doute, les noms touchans de *douce*, de *bonne*, d'*honnête*, ne ſont plus faits pour la nation françoiſe; il lui ſuffiſoit de méconnoître le bonheur de vous poſſéder, pour ceſſer de les mériter: mais lorſqu'au lieu des autels qu'elle vous devoit, elle vous accable d'outrages, les épithetes les plus infâmes

ſont

ſont encore trop foibles pour la caractériſer. Je ſuis loin, vous le voyez, de chercher à l'excuſer. Eh! qui moins que moi eſt fait pour l'entreprendre, moi qui me ſuis vue, & qui ſuis encore..... mais l'hiſtoire de mes peines & de mes malheurs eſt inutile. Eh! que ſont-ils, d'ailleurs, auprès des injuſtices dont vous êtes la victime, quelques grandes qu'elles ſoient! Cependant je dois le dire, toute la nation n'eſt pas également aveugle & atroce. J'ai, depuis deux ans, parcouru une grande partie de la France, & par-tout j'ai rencontré des gens qui vous admiroient, qui honoroient votre caractere, vos vertus & vos principes. J'en ai même trouvé, qui, voyant la vérité par vos yeux, ſe diſoient heureux & vertueux par vous. Ah! monſieur, que ne pouvez-vous connoître tous les heureux que vous faites! ce ſpectacle, ſi j'en crois mon cœur, raméneroit peut-être la joie dans le vôtre: pourquoi tout le bien que vous faites n'eſt-il pas connu de vos ennemis? Mais il l'eſt, & il vous vange, & vous, toujours plus grand, à meſure que vous êtes plus malheureux, vous les béniſſez, vous *priez le ciel d'éloigner d'eux toute erreur & tout mal.* Ah! permettez-moi de reſpirer: tant de vertu m'accable: mon eſprit, qui eſt incapable de la comprendre, l'ado-

re, & ſe tait. Me pardonnerez-vous néanmoins, ſi j'oſe.... non! vous ne vous en offenſerez pas, vous êtes trop généreux, & pour être ſi fort au-deſſus des autres humains, vous n'en ſerez pas moins indulgent. Comment ſe peut-il que vous ſouhaitiez toutes ſortes de biens aux François, & que vous refuſiez à une Françoiſe, qui, par ſes ſentimens pour vous, doit être diſtinguée de la foule coupable, celui de vous voir une fois, & que vous mettiez ce bonheur à un prix qu'il lui eſt impoſſible d'atteindre. En effet, demander une réponſe *cathégorique* à une femme, qui, pour ſavoir la ſignification de ce mot, a été obligée de recourir au dictionnaire, n'eſt-ce pas lui demander une choſe impoſſible? Mais encore une fois, pardonnez-moi la foibleſſe de mes raiſonnemens: je m'égare, & je prends le ſeul parti qui me convienne, celui de reſpecter vos raiſons. En vous voyant, je n'avois à vous offrir que les témoignages de la plus vive reconnoiſſance, du plus tendre reſpect, de la plus profonde vénération: mes intentions étoient pures comme mon ame: j'oſe croire encore que vous ne dédaignerez point l'hommage que je vous en fais ici, ni le ſerment de n'avoir jamais pour maître, pour regle & pour guide que vous, vos exem-

ples & vos ouvrages. C'eſt avec ces diſpoſitions que j'ai, &c.

P. S. On m'avoit trompée, ſans doute, quand on m'avoit dit que vous copiiez de la muſique : je ſuis fâchée de cette mépriſe, je vous en demande pardon : accordez-le auſſi à l'indiſcrétion que j'ai encore de troubler votre retraite par cette lettre. Je n'ai pu réſiſter à l'envie de vous dire que, malgré votre rigueur, vous n'en ſerez pas moins l'homme que j'honorerai le plus. Si j'oſois eſpérer que vous pouſſiez l'indulgence juſqu'à m'honorer encore d'une réponſe, vous n'en ſeriez pas plus importuné, & vous mettriez le comble à mes vœux. J'enverrai demain chez vous, ſur les deux heures, voir ſi vous aurez eu cette complaiſance.

RÉPONSE
DE J. J. ROUSSEAU.

Jeudi 23 Mai 1776.

J'AI eu d'autant plus de tort, madame, d'employer un mot qui vous étoit inconnu, que je vois par la réponſe dont vous m'avez honoré que, même à l'aide d'un dictionnaire, vous n'avez pas entendu ce mot. Il faut tâcher de m'expliquer.

La phraſe du billet, à laquelle il s'agit de répondre, eſt celle-ci : *mais ce que je veux, & ce qui m'eſt dû tout au moins après une condamnation ſi cruelle & ſi infamante, c'eſt qu'on m'apprenne enfin quels ſont mes crimes, & comment, & par qui j'ai été jugé ?*

Tout ce que je deſire ici eſt une réponſe à cet article. C'eſt mal à propos que je la demandois *cathégorique :* car telle qu'elle ſoit, elle le ſera toujours pour moi. Ma demeure & mon cœur ſont ouverts pour le reſte de ma vie à quiconque

me dévoilera ce myſtère abominable. S'il m'impoſe le ſecret, je promets, je jure de le lui garder inviolablement juſqu'à la mort, & je me conduirai exactement, s'il l'exige, comme s'il ne m'eût rien appris. Voilà la réponſe que j'attends, ou plutôt que je deſire: car, depuis long-tems, j'ai ceſſé de l'eſpérer.

Celle que j'aurai vraiſemblablement ſera la feinte d'ignorer un ſecret qui, par le plus étonnant prodige, n'en eſt un que pour moi ſeul dans l'Europe entiere. Cette réponſe ſera moins franche aſſurément, mais non moins claire que la premiere: enfin le refus même de répondre n'aura pas pour moi plus d'obſcurité. De grace, madame, ne vous offenſez pas de trouver ici quelques traces de défiance. C'eſt bien à tort que le public m'en accuſe: car la défiance ſuppoſe du doute, & il ne m'en reſte plus à ſon égard. Vous voyez par les explications dans leſquelles j'oſe entrer ici, que je procede au vôtre avec plus de réſerve, & cette différence n'eſt pas déſobligeante pour vous. Cependant, vous avez commencé avec moi, comme tout le monde, & les louanges *hyperboliques* (1) & outrées,

(1) Voici encore un mot pour le dictionnaire. Hélas!

dont vos deux lettres ſont remplies, ſemblent être le cachet particulier de mes plus ardens perſécuteurs: mais loin de ſentir, en les liſant, ces mouvemens de mépris & d'indignation que les leurs me cauſent, je n'ai pu me défendre d'un vif deſir que vous ne leur reſſemblaſſiez pas: & malgré tant d'expériences cruelles, un deſir auſſi vif entraîne toujours un peu d'eſpérance. Au reſte, ce que vous me dites, madame, du prix que je mets au bonheur de me voir, ne me fera pas prendre le change: je ſerois touché de l'honneur de votre viſite, faite avec les ſentimens dont je me ſens digne; mais quiconque ne veut voir que le rhinocéros doit aller, s'il veut, à la foire, & non pas chez moi: & tout le perſifflage dont on aſſaiſonne cette inſultante curioſité n'eſt qu'un outrage de plus, qui n'exige pas de ma part une grande déférence. Voulez-vous donc, madame, être diſtinguée de la foule? c'eſt à vous de faire ce qu'il faut pour cela.

Il eſt vrai que je copie de la muſique: je ne refuſe point de copier la vôtre, ſi c'eſt tout de

---

pour parler de ma deſtinée, il faudroit un vocabulaire tout nouveau qui n'eût été compoſé que pour moi.

bon que vous le dites : mais cette vieille muſique a tout l'air d'un prétexte, & je ne m'y prête pas volontiers là-dessus : néanmoins votre volonté ſoit faite. Je vous ſupplie, madame la comteſſe, d'agréer mon reſpect.

J. J. ROUSSEAU.

RÉPLIQUE
DE
LA COMTESSE
A
J. J. ROUSSEAU.

J'IGNOROIS, Monſieur, que d'autres m'euſſent frayé le chemin d'arriver juſqu'à vous. Celui que j'ai pris m'a paru le plus ſimple, & c'eſt pour cela que je l'ai choiſi. Combien il eſt affreux que le vrai & le faux puiſſent être ainſi confondus ! mais nous ſerions trop heureux ſi toujours la vérité portoit un caractere diſtinctif. Comment cependant vous convaincre de celle de mes intentions ? Je ne ſerois point étonnée que vous euſſiez des défiances ; elles ſont naturelles à un homme qui ſi ſouvent a été la dupe de ſa bonne foi. Mais elles ſont inutiles avec moi, ſoyez en bien perſuadé ; elles ne ſerviroient qu'à m'humilier. En effet, ſeroit-ce pour vous nuire que je chercherois à vous voir ? Non, vous ne le croyez pas. De quelque nuage que ſoit enveloppée la vérité, vous en connoiſſez trop bien le

langage, pour ne pas le reconnoître dans ce que j'ai l'honneur de vous dire. Je ſuis étonnée que vous ayez trouvé de l'hyperbole dans mes expreſſions. S'il eſt vrai qu'il y en ait, il faut néceſſairement que mon cœur ſoit hyperbolique; car je vous proteſte de la meilleure foi du monde qu'il me les a toutes dictées. Vous voyez que je me rends & ne m'entête point. Il eſt pourtant un objet ſur lequel je ne ſaurois être auſſi facile. Oh! pour cela, j'ai vu, j'ai été témoin; mais ces matieres vous déplaiſent, & je finis.

Quant à la queſtion, quels ſont vos crimes, & quels ſont vos juges? Je ne reviens pas d'avoir été ſi longtems à la réſoudre (1). Vos crimes ſont vos talens, vos lumieres, & ſur-tout vos vertus. Vos juges ſont les jaloux, les aveugles & les coupables. Pour ce qui eſt des autres détails, c'eſt encore avec la plus grande ſincérité que je vous jure de les ignorer tous; & vous ne me ſoupçonneriez point d'artifice, ſi vous ſaviez quel eſt le genre de vie ſimple & uni que je mene: éloignée de toute intrigue, comment aurois-je pu apprendre un tiſſu d'horreurs, dont, ſans doute, les auteurs ſont trop intéreſſés à cacher la trame.

(1) Grace pour l'hyperbole; car il faut répondre.

A l'égard de la ridicule curioſité, dont vous avez été l'objet, ce n'eſt pas non plus elle qui me guide. Je vous l'ai déja dit, je n'ai eu d'autres vues que celle de vous offrir ma reconnoiſſance. Vos leçons m'ont rendue, au moins en partie, à mes devoirs, me les ont fait aimer, & par eux j'ai trouvé la paix. Voilà les bienfaits que je voulois mettre à vos pieds. Je ne me ſuis point diſſimulée combien cet hommage étoit au-deſſous de vous; mais j'ai eſpéré que votre ſenſibilité en rempliroit l'eſpace. Voilà la peinture fidele de mes ſentimens. Cependant comme elle pourroit encore reſſembler à beaucoup d'autres, & qu'il eſt impoſſible, ſi je n'ai pas encore le bonheur de vous perſuader, que vous n'ayez quelque répugnance à me recevoir, je ſacrifie moi-même le plaiſir de vous voir, s'il doit vous couter la moindre complaiſance. Je ne veux pas non plus abuſer de celle que vous avez eue de m'écrire deux fois. Un oui ou un non me ſuffiſent, & ne craignez pas de vous expliquer auſſi laconiquement. Les complimens ſont auſſi éloignés de mon caractere que du vôtre: d'ailleurs mes ſentimens préſens ne pourroient ni s'en accroître, ni diminuer: ils ſeront toute ma vie les plus ſinceres & les plus reſpectueux.

LETTRE
DE J. J. ROUSSEAU
A UN JEUNE HOMME

Qui demandoit à s'établir à Montmorency, pour profiter de ſes leçons.

Vous ignorez, Monſieur, que vous écrivez à un pauvre homme accablé de maux, & de plus fort occupé, qui n'eſt guere en état de vous répondre, & qui le ſeroit encore moins d'établir avec vous la ſociété que vous lui propoſez. Vous m'honorez, en penſant que je pouvois vous y être utile, & vous êtes louable du motif qui vous l'a fait deſirer: mais ſur le motif même, je ne vois rien de moins néceſſaire que de venir vous établir à Montmorency. Vous n'avez pas beſoin d'aller chercher ſi loin les principes de la morale. Rentrez dans votre cœur, & vous les y trouverez; & je ne pourrai rien vous dire à ce ſujet que ne vous diſe encore mieux votre conſcience quand vous la voudrez conſulter. La vertu, Monſieur, n'eſt pas une ſcience qui s'apprend avec tant d'appareil; pour être vertueux il ſuffit de vouloir l'être; & ſi vous avez bien cette volonté, tout

eſt fait ; votre bonheur eſt décidé. S'il m'appartenoit de vous donner des conſeils, le premier que je voudrois vous donner ſeroit de ne point vous livrer à ce goût que vous dites avoir pour la vie contemplative, & qui n'eſt qu'une pareſſe de l'ame, condamnable à tout âge, & ſur-tout au vôtre. L'homme n'eſt point fait pour méditer, mais pour agir ; la vie laborieuſe que Dieu nous impoſe n'a rien que de doux au cœur de l'homme de bien, qui s'y livre en vue de remplir ſon devoir, & la vigueur de la jeuneſſe ne vous a pas été donnée pour la perdre à d'oiſives contemplations. Travaillez donc, Monſieur, dans l'état où vous ont placé vos parens & la Providence. Voilà le premier précepte de la vertu que vous voulez ſuivre ; & ſi le ſéjour de Paris, joint à l'emploi que vous rempliſſez, vous paroît d'un trop difficile alliage avec elle, faites mieux, Monſieur, retournez dans votre province, allez vivre dans le ſein de votre famille, ſervez, ſoignez vos vertueux parens, c'eſt là que vous remplirez véritablement les ſoins que la vertu vous impoſe ; une vie dure eſt plus facile à ſupporter en province que la fortune à pourſuivre à Paris, ſur-tout quand on ſait, comme vous ne l'ignorez pas, que les plus indignes manèges y ſont plus

de fripons gueux que de parvenus. Vous ne devez point vous eſtimer malheureux de vivre comme fait Monſieur votre pere ; & il n'y a point de ſort que le travail, la vigilance, l'innocence & le contentement de ſoi ne rendent ſupportable, quand on s'y ſoumet en vue de remplir ſon devoir. Voilà, Monſieur, des conſeils qui valent tous ceux que vous pourriez venir prendre à Montmorency. Peut-être ne ſeront-ils pas de votre goût, & je crains que vous ne preniez pas le parti de les ſuivre, mais je ſuis ſûr que vous vous en repentirez un jour. Je vous ſouhaite un ſort qui ne vous force jamais à vous en ſouvenir. Je vous prie, Monſieur, d'agréer mes ſalutations très-humbles.

J. J. ROUSSEAU.

LETTRE
A. J. J. ROUSSEAU.

JE ſuis, Monſieur, celui qui ai été vous voir l'autre jour. Je n'y retourne pas, quoique j'en meure d'envie; mais vous n'aimez ni les empreſſés, ni les empreſſemens; penſez à ce que je vous ai propoſé. On ne ſait pas lire dans mon pays; vous ne ſerez ni admiré ni perſécuté. Vous aurez la clef de mes livres & de mes jardins; vous m'y verrez, ou vous ne m'y verrez pas. Vous y aurez une très-petite maiſon de campagne à vous ſeul, à un quart de lieue de la mienne. Vous y planterez, vous y ſémerez tout ce que vous voudrez.—J. B. & ſon eſprit ſont venus mourir en Flandre, mais il ne faiſoit que des vers. Que J. J. & ſon génie viennent y vivre; que ce ſoit chez moi, ou plutôt chez lui, que vous continuiez *vitam impendere vero*. Si vous voulez encore plus de liberté, j'ai un très-petit coin de terre qui ne dépend de perſonne, mais le ciel y eſt très-beau, l'air y eſt pur, ce n'eſt qu'à 80 lieues d'ici; je n'y ai point d***, ni de***, mais j'y ai les meilleurs moutons du

monde.—J'ai des mouches à miel à l'autre habitation que je vous offre. Si vous les aimez, je les y laisserai; si vous ne les aimez pas, je les transférerai ailleurs; leur république vous traitera mieux que celle de ***, à qui vous avez fait tant d'honneur, & à qui vous auriez fait tant de bien.—Je n'aime, comme vous, ni les trônes, ni les dominations. Vous ne régnerez sur personne, personne ne régnera sur vous. Si vous acceptez mes offres, Monsieur, j'irai vous chercher & vous conduire moi-même au *temple de la vertu*. Ce sera le nom de votre demeure; mais nous ne l'appellerons pas comme cela, j'épargnerai à votre modestie tous les triomphes que vous méritez. Si tout cela ne vous convient pas, prenez, Monsieur, que je n'ai rien dit; je ne vous verrai pas, mais je continuerai de vous lire & de vous admirer, sans vous le dire.

Distique sur J. J. Rousseau.

Son esprit exerça cruellement son cœur;
On lui vendit la gloire au prix de son bonheur.

Par P. SYLVAIN M***.

FIN.

TABLE.

Anecdotes pour ſervir à la vie de J. J. Rouſſeau. 3

Opinion de J. J. Rouſſeau ſur la tragédie grecque. 8

Lettre de M. Dorat aux auteurs du Journal de Paris. 11

Sentimens de reconnoiſſance d'une mere, adreſſés à l'ombre de Rouſſeau, citoyen de Geneve. 14

Réflexions critiques ſur J. J. Rouſſeau & ſes ouvrages. 21

Lettre à M. de la Harpe, ſur ſon article du Mercure concernant J. J. Rouſſeau. 45

*Lettre de madame la comteſſe de Saint*** à J. J. Rouſſeau.* 57

Réponſe de J. J. Rouſſeau. 60

*Seconde lettre de la comteſſe de Saint*** à J. J. Rouſſeau.* 60

Réponſe de J. J. Rouſſeau. 68

Réplique de la comteſſe à J. J. Rouſſeau. 72

Lettre de J. J. Rouſſeau à un jeune homme qui demandoit à s'établir, &c. 75

Lettre à J. J. Rouſſeau. 78

Fin de la Table.
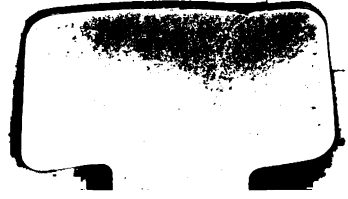
59603605